

# Règlement du concours

1. Le texte remis pour le concours doit être une recherche inédite, basée sur des sources originales. Il peut s'agir par exemple d'un travail de maturité, de séminaire ou de mémoire.
2. La recherche doit porter sur l'histoire fribourgeoise, du Moyen Age à l'époque contemporaine.
3. La langue de rédaction est le français.
4. Le nombre de pages n'est pas fixé, mais les candidat-e-s sont invité-e-s à adopter une présentation aérée (intervalle 1,5), avec des sous-titres rythmant la lecture.
5. Le texte doit être envoyé sous forme électronique. Pour faciliter l'anonymisation, le nom de l'auteur ne doit pas figurer dans le document principal. Chaque candidat-e-s remet un document à part d'une page, comportant ses nom et prénom, ses coordonnées postales et électroniques, son institution de rattachement (école de maturité, université), ainsi que le titre du travail proposé.
6. Le concours est lancé en février de chaque année. Le délai pour l'envoi des textes est le 30 septembre de la même année.
7. En l'absence de travaux inédits ou de qualité suffisante, le jury peut décider de ne pas attribuer de prix.

Ces informations sont disponibles sur le site [www.shcf.ch](http://www.shcf.ch)

Epreuves électroniques à envoyer  
avant le 30 septembre 2018 à:  
[anne-francoise.praz@unifr.ch](mailto:anne-francoise.praz@unifr.ch)

Vous êtes étudiante, étudiant dans

une université  
suisse?

Vous avez réalisé sur Fribourg une

recherche  
historique?

Participez au

Prix  
de la Société  
d'histoire  
du canton  
de Fribourg!



SOCIÉTÉ D'HISTOIRE  
DU CANTON DE  
FRIBOURG

Dans le but de promouvoir la recherche historique et d'encourager les jeunes chercheuses et chercheurs, la Société d'histoire du canton de Fribourg (SHCF) institue un prix, récompensant un travail d'histoire fribourgeoise, et doté d'un montant de

2000.–

Le concours est ouvert  
chaque année.

Il sera destiné en alternance:

- aux étudiant·e·s des écoles de maturité du canton
- aux étudiant·e·s universitaires inscrit·e·s à Fribourg ou dans les autres universités suisses.

Les travaux, anonymisés,  
seront évalués  
selon les critères suivants:

- originalité du sujet,
- rigueur scientifique de la recherche historique,
- qualité de la rédaction.

Une synthèse du texte gagnant pourra être publiée dans les *Annales fribourgeoises*.

Chaque année, un jury de 5 personnes, choisies parmi les 9 qui fonctionnent à tour de rôle, examine les travaux. Il est composé d'enseignant·e·s du niveau secondaire, d'enseignant·e·s du niveau universitaire, ainsi que d'un membre du comité de la SHCF.

Jeunes historiennes, jeunes historiens  
des universités suisses,

le concours de la Société d'histoire  
du canton de Fribourg  
vous est ouvert en 2018!

Consultez le règlement et les conditions au verso.

Composition du jury:

**Michel Charrière**

ancien professeur au Collège Sainte-Croix, Fribourg

**Bernard Gasser**

professeur au Cycle d'orientation de Jolimont, Fribourg

**Eva Kleisli**

professeure au Collège Saint-Michel, Fribourg

**Jean-Daniel Morerod**

professeur à l'Université de Neuchâtel

**Anne Philipona**

professeure à l'Ecole professionnelle artisanale et commerciale de Bulle

**Francis Python**

professeur émérite de l'Université de Fribourg

**Serge Rossier**

professeur au Collège du Sud, Bulle

**Stéphanie Roulin**

lectrice à l'Université de Fribourg

**Jean Steinauer**

journaliste et historien